



# Saint-Senoux

Bulletin d'informations communales - Novembre 2010 - n° 76



**Local « jeunes » : c'est parti !**  
*À lire en page 12*

**Saint-Senoux se penche  
sur son passé**

*À lire en page 13*



Et toutes les infos sur votre commune...



## INFORMATIONS MUNICIPALES

Guide	3
Félicitations	3
Sécurité routière	3

Séance du 29 mars 2010	4
Séance du 3 mai 2010	5
Séance du 3 mai 2010 (suite)	6
Séance du 31 mai 2010	6
Séance du 28 juin 2010	7
Séance du 26 juillet 2010	7
Séance du 23 août 2010	8
Séance du 27 septembre 2010	8
Séance du 27 septembre 2010 (suite)	9

La Mare aux Mortiers	10
Bar l'An Illiz	10
Vous êtes étudiant ?	11

Espace jeunes (11-17 ans)	12
St-Senoux se penche sur son passé	13

Avis aux utilisateurs de la station d'épuration	14
Permis de construire	14
TER Bretagne	15

## ÉCOLES

École les Korrigans	16
École Notre Dame	17
À vos Marques	17

## ASSOCIATIONS SENONNAISES

La Guernette - Le Gouren	18
La Guernette - Atelier Théâtre	19
Sporting Club	19
U.N.C. - Soldats de France	20
Club des Ajoncs d'Or	20

## ASSOCIATIONS CANTONALES

Enfance et Jeunesse	21
Action à 20 ans !	22
CRIC	22
Point Information Jeunesse (PIJ)	22

## PERMANENCES

23

Toutes les personnes à mobilité réduite et les personnes malvoyantes doivent bénéficier d'un accès aux établissements publics et aires de loisirs.

Aussi, un diagnostic des installations a été établi avant l'été, confié à un cabinet spécialisé (ECTS, Association reconnue d'utilité publique), qui a fait apparaître un certain nombre de non-conformités. Celles-ci devront disparaître pour 2015.

Tous les lieux publics de la commune (écoles, mairie, salles, église, chapelle, aire de loisirs...) sont concernés. Une commission va être mise en place et un planning de travaux sera élaboré en tenant compte du degré d'urgence.

Avant la fin de l'année, un Plan Communal de Sauvegarde sera élaboré avec un organisme spécialisé, obligatoire dans les communes de plus de 2000 habitants et dans toutes les communes situées dans une zone de PPRS (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) comme Saint-Senoux. Ce document prendra également en compte le transport des matières dangereuses sur le réseau routier de la commune.

Des nouvelles réglementations et de nouvelles charges financières imposées.

Après de long mois d'étude et la mise en place d'un dossier technique présenté aux Services de l'Etat, fin septembre le curage des anciennes lagunes a pu être opéré. Aussi, je tiens à remercier les exploitants agricoles domiciliés à Saint-Senoux : le GAEC Hamon ; Messieurs Claude Bougeard, Pierrick Daniel de Bréhac et Monsieur Serge Gesnys du Buisson qui ont accepté de mettre des parcelles de terre à la disposition de la commune pour l'épandage des boues avec toutes les contraintes qui en découlent.

A défaut de cette solution, les boues auraient été transportées à LAVAL, pour stockage, séchage et incinération avec des conséquences financières assez lourdes.

Demain, les deux premiers bassins seront comblés avec remise en forme du terrain à l'aide de matériaux entreposés en provenance du pôle enfance.

Les membres du conseil municipal avaient pris une sage décision en optant pour le déplacement de la station d'épuration sur un nouveau site, puisque lors du curage, il est apparu que le sol récepteur était en très mauvais état et ne présentait aucune garantie dans le temps (sol pourri, sources et infiltrations).

Il a été procédé cet été au remplacement de la main courante du stade. Cela a été jugé prioritaire et urgent compte tenu de sa vétusté et de la dangerosité (morceaux de béton se détachant) auprès du public. Demain, il faut songer à remettre en état le sol qui souffre depuis plusieurs années et plus particulièrement cet été. Les derniers travaux de réfection du sol datent de 1991.

Fin 2009, le début des travaux du pôle enfance, rue des Cercliers a été contrarié par une météo capricieuse et la présence de nombreuses sources sur le site, compliquant le transfert de la terre vers les anciennes lagunes. Les travaux continuent et courant 2011 (fin du 1er semestre), le pôle enfance devrait être opérationnel.

Aussi, il faut être encore patient et chacun d'entre nous, riverains et usagers de l'école et de la garderie, acceptons encore ces contraintes et n'en imposons pas d'autres supplémentaires dans ce secteur.

La communauté de commune (ACSOR) a engagé des travaux d'aménagement sur divers sites fluviaux :

- La Courbe à Bourg des Comptes : Passerelle - Ponton
- Le Ritoir à Lassy : maison des énergies
- La Cale de Pont-Réan - Guichen : Stationnement
- La Mare aux Mortiers - Saint-Senoux : Ponton - Stationnement

Elle a engagé des négociations foncières avec RFF (Réseau Ferré de France) pour l'aménagement des Haltes SNCF de Guichen/Bourg des Comptes - Guichen/Laillé et Saint-Senoux. Des aires de stationnement et de covoiturage devraient être aménagées, afin de répondre à l'accroissement du nombre d'usagers du TER.

Bernard Gavaud

Tirage : 800 exemplaires

Directeur de la publication : Bernard GAVAUD

Rédacteurs du bulletin : Alain RIMASSON, Tony COUTO, Frédérique GALIPOT, Nadia ZAID, Danièle MÉREL, Jean CAPITAINE, Marie-Annick GESNYS

Conception et réalisation : Pix'N'Graph - Flavie Roudet - 35510 Cesson-Sévigné - Tél. 02 99 83 53 93

Impression : Imprimerie de Brocéliande - 56430 Saint-Léry - Tél. 02 97 22 62 42

**Les associations sont seules responsables de la publication de leurs articles**

**INITIATIVE**

## Félicitations

M. Chartier domicilié à la Bauduinais a réalisé une maquette de l'église de St-Senoux, celle-ci peut être admirée à la mairie.

L'équipe municipale lui adresse ses félicitations pour ce travail demandant beaucoup de temps et de minutie. Le résultat est remarquable.

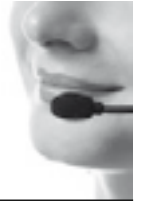


**INFOS**

## Information mairie

Les services de la mairie sont de plus en plus souvent confrontés à des appels téléphoniques émanant de personnes qui, volontairement ou involontairement, ne se présentent pas.

Nous demandons à toute personne contactant la mairie d'avoir l'obligeance de se présenter.



**DIVERS**

## Les chiens sur la commune

Régulièrement les services de la mairie reçoivent des plaintes concernant les animaux en divagation et les aboiements intempestifs de chiens. Le voisinage n'a pas à subir ces nuisances, aussi chaque propriétaire doit en prendre conscience, veuillez également à la solidité des clôtures de sa propriété, afin d'éviter tout accident.

La dangerosité de certains doit être prise en compte, ainsi que la déclaration en mairie de certaines races.



**HISTOIRE**

## Guide



Livret d'accompagnement de la promenade photographique dans le bourg

Livret disponible à la mairie  
et sur le site internet [www.saintsenoux.fr](http://www.saintsenoux.fr)

**SÉCURITÉ**

## Automobilistes

### Sécurité transports scolaires

Les cars de transport scolaire vont de nouveau circuler sur la commune pour acheminer nos jeunes vers leurs établissements scolaires. À cet effet, nous recommandons aux automobilistes aux heures de pointe du matin et du soir la plus grande prudence aux abords des abris de bus.

Il est fortement conseillé aux utilisateurs des abris de bus d'utiliser des dispositifs réfléchissants la lumière pour être repérés facilement par les automobilistes lorsqu'il fait nuit. Automobilistes : redoublez d'attention lors de votre passage près de ces abris.

### LA SÉCURITÉ C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Il est également impératif de ne pas stationner sur les emplacements réservés au bus dans le bourg.



## SÉANCE DU 29 MARS 2010

**PRÉSENTS : MMES GALIPOT, GESNYS, MÉREL, ZAID**  
**MM. GAVAUD, MAIRE, CAPITAINE, CORMIER, COUTO, LANDAIS PAVOINE,**  
**PROVOST, RIMASSON, THÉZÉ**  
 Nadia ZAID a été élue secrétaire de séance.

### Budgets 2009/2010 Commune

Votes à l'unanimité par le conseil municipal.

#### Compte Administratif 2009 et affectation des résultats

Section de fonctionnement : excédent de 316 159.44 €  
 Section d'investissement : excédent de 91 897.21 €  
 Reste à réaliser : déficit de 437 001.07 €

La totalité de l'excédent de fonctionnement soit 316 159.44 € est affecté à la section d'investissement du budget commune 2010.

#### Approbation du Compte de Gestion 2009

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### Budget primitif 2010

Dépenses de fonctionnement	1 016 900.00 €
Dépenses d'investissement	2 224 554.65 €
<b>Pour un total</b>	<b>3 241 454.65 €</b>

Ces dépenses sont couvertes en partie par les ressources suivantes :

Recettes de fonctionnement	658 900.00 €
Recettes d'investissement	2 224 554.65 €
<b>Pour un total de</b>	<b>2 883 454.65 €</b>

D'où une différence de 358 000.00 €, qu'il est proposé de couvrir à l'aide des impositions complémentaires ci-après :

Art.7311 Contributions directes :	358 000.00 €
<b>D'où un total de recettes de</b>	<b>3 241 454.65 €</b>



### Assainissement

#### Vote du Compte Administratif 2009

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif 2009 assainissement qui fait apparaître les résultats suivants :

Section d'exploitation :	excédent de 46 277.10 €
Section d'investissement :	déficit de 189 577.72 €
Reste à réaliser :	excédent 173 916.98 €

Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement soit 15 660.74 € à la section d'investissement du budget assainissement 2010.

#### Approbation du Compte de Gestion 2009

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### Choix de l'amortissement des nouvelles installations

- 30 ans pour la nouvelle station d'épuration
- 40 ans pour l'extension des réseaux
- 20 ans pour les pompes de relevage

#### Budget Primitif 2010

Dépenses d'exploitation	101 851.68 €
Recettes d'exploitation	101 851.68 €
Dépenses d'investissement	295 572.56 €
Recettes d'investissement	295 572.56 €

#### Participation de raccordement à l'égout pour 2011

1 200.00 € HT pour l'année 2011.

### Bibliothèque Municipale

#### Budget 2010 livres et CD

3800 € pour la bibliothèque municipale destinés à l'achat de livres et de CD.





## SÉANCE DU 3 MAI 2010

**PRÉSENTS : MMES GALIPOT, GESNYS, MÉREL, ZAID  
MM. GAVAUD, MAIRE, CAPITAINE, CORMIER,  
COUTO, LANDAIS PAVOINE, PROVOST, RIMASSON,  
THÉZÉ**

NADIA ZAID a été élue secrétaire de séance.

### École Publique

#### Demande de prolongation classe mobile n°2 auprès du Conseil Général d'Ille et Vilaine

Le Maire a transmis au Conseil Général d'Ille et Vilaine une demande de renouvellement de location pour une année de la classe mobile n°2 située à l'École Publique « Les Korrigans » (mise à disposition pour 3 années depuis septembre 2007).

Pour l'instruction du dossier, il est demandé une délibération du Conseil Municipal sollicitant la prolongation de la mise à disposition et justifiant la demande.

Les travaux du Pôle Enfance ont débuté fin 2009. Il est prévu que les bâtiments soient ouverts pour la rentrée scolaire 2011. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général d'Ille et Vilaine pour une prolongation de la mise à disposition de la classe mobile n°2 pour l'école publique « Les Korrigans ».

En effet, les travaux du Pôle Enfance ayant débuté fin 2009, il est prévu que les bâtiments soient ouverts pour la rentrée scolaire 2011.

### Enquête Publique

#### Modification du PLU : nomination d'un commissaire enquêteur

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à saisir le Tribunal Administratif de Rennes pour la nomination d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique sur la modification du PLU.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à saisir le Tribunal Administratif de Rennes pour la nomination d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique sur la modification du PLU.

### Restaurant Scolaire

#### Validation devis lave vaisselle

Une consultation a été effectuée pour l'achat d'un lave vaisselle pour le restaurant scolaire. Une réunion en présence d'une partie de la commission Affaires Scolaires et le Président de l'association cantine scolaire s'est déroulée le 07 avril 2010.

Différentes propositions ont été étudiées. (offres de SBCP de la Chapelle des Fougeretz, de Hobart de Cesson Sévigne, de JD Euroconfort de Cesson Sévigné, de HMI Thirode de Vézin le Cocquet).

Vu les prestations, l'offre de la société SBCP a reçu un avis favorable. Des éléments complémentaires ont été demandés aux différents fournisseurs afin de pouvoir valider définitivement l'offre.

Les propositions sont les suivantes :

Fournisseurs	Total HT	TVA	TTC	Option : adoucisseur intégré
Hobart	5 054.10 €	990.60 €	<b>6 044.70 €</b>	
JD Euroconfort	5 819.00 €	1 140.52 €	<b>6 959.52 €</b>	
SBCP	4 786.00 €	938.05 €	<b>5 722.05 €</b>	216.00 € HT
HMI THIRODE	4 916.71 €	963.68 €	<b>5 880.39 €</b>	454.00 € HT

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis de SBCP pour un montant de 4 786.00 € HT (5 722.05 € TTC) et si nécessaire l'adoucisseur intégré pour un montant de 216.00 € HT.

#### Temps du midi

Suite aux différents problèmes rencontrés sur le temps du midi, plusieurs réunions se sont déroulées notamment celles du mardi 2 mars et du jeudi 8 avril 2010 avec les élus Affaires Scolaires, les directrices d'écoles, les représentants des parents des deux écoles, le Président de l'association Cantine Scolaire, le personnel communal et cantine scolaire.

La possibilité de prolonger le temps du midi d'une ½ heure est envisagée.



Ce temps supplémentaire impliquerait une modification des horaires scolaires.

Actuellement la commune bénéficie d'un transport scolaire du Conseil Général le matin et le soir.

Une modification des horaires scolaires (fin des cours 16H15 au lieu de 16H00) ne permettrait plus au Conseil Général d'assurer le transport du soir. La commune pourrait donc prendre en charge ce trajet mais cela entraînerait un coût financier important.

D'autant plus que sur le nombre d'enfants inscrits à l'école publique et à l'école privée, environ 15% ont une carte de transport et 5% d'entre eux utilisent le car par jour scolaire.

Vu l'impact financier important pour la commune par rapport aux utilisateurs, le Conseil Municipal est défavorable pour une prise en charge du transport scolaire en cas de modification des horaires scolaires.

Cette extension du temps du midi permettrait également d'étudier la possibilité de mettre en place des animations avec l'aide de l'animatrice recrutée par Léo Lagrange pour la mise en place du local jeune.

## SÉANCE DU 3 MAI 2010 (SUITE)

### Tribunal Administratif de Rennes

#### Contentieux Commune/ Bourquin

Suite au recours de M et Mme BOURQUIN Denis auprès du Tribunal Administratif de Rennes pour l'annulation du permis de construire délivré à Mme GALLAIS Marie-Joseph pour une extension de maison d'habitation située à la Bauduinais. Le Conseil donne son accord pour que le Maire représente la commune.

### Indemnités pour le gardiennage des églises communales 2010

Une indemnité de gardiennage des églises communales est versée tous les ans à la paroisse de Guichen.

Une circulaire du 12 février 2010 du ministère de l'intérieur, de l'outre mer et des collectivités territoriales a revalorisé de 0.79% le montant de cette indemnité. En conséquence, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales est de 118.96 € pour un gardien ne résidant pas dans la



commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Le Conseil Municipal valide ce montant.

## SÉANCE DU 31 MAI 2010

**PRÉSENTS :** MMES GALIPOT, GESNYS, MÉREL, ZAID  
MM. GAVAUD, MAIRE, CAPITAINE, CORMIER,  
COUTO, LANDAIS PAVOINE, RIMASSON, THÉZÉ  
**ABSENT EXCUSÉ :** M PROVOST Patrice a donné  
pouvoir à M. CORMIER Jean-Pierre  
Nadia ZAID a été élue secrétaire de séance.

### Rentrée Scolaire 2010

#### Modifications des horaires scolaires

Suite à la mise en place d'une demi-heure supplémentaire sur le temps du midi, il est décidé de modifier les horaires scolaires à compter de la rentrée scolaire 2010 comme suit :

**08H30-11H30**

**13H30-16H30**

Un accord de principe a été voté pour proposer à l'ASEM de l'École Privée d'effectuer l'accompagnement vers le restaurant scolaire et la surveillance sur le temps du midi. Un recrutement en tant que non titulaire serait donc envisagé.

### Terrain de football

#### Devis main courante et matériel sportif

Une consultation a été effectuée pour le remplacement de la main courante du terrain de football et pour l'achat de matériel sportif. Le Conseil Municipal valide la proposition de Sport Nature de Beignon pour un montant de 11 041.20 € HT et autorise le Maire à signer le devis.

Cette dépense pouvant être subventionnée



par la Fédération Française de Football le financement prévisionnel est le suivant :

#### Dépenses :

Acquisition Main courante et But Football transportable : 9 939.40 € HT

**Total : 11 887.52 € TTC**

#### Recettes :

FFF 35 : 4 969.70 €

Autofinancement : 6 917.82 €

**Total : 11 887.52 € TTC**

### PATA 2010

#### Choix d'une entreprise pour le point à temps 2010

Une consultation a été effectuée pour le point à temps (PATA) 2010, il est décidé de retenir la proposition de SERENDIP Travaux de Baguer-Pican pour un montant de 12 800.00 € HT (15 308.80 € TTC).

### Plan de mise en accessibilité des établissements recevant du public et de la voirie

#### Compte rendu

Il est décidé d'approuver le plan de mise en accessibilité des établissements recevant du public et de la voirie de la commune de Saint-Senoux.



### Droit de préemption urbain

Maître LE COULS/TROUVELOT de Bain de Bretagne a adressé une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) pour un bien situé rue des Bâteliers cadastré WB n° 4 : le Conseil Municipal renonce à exercer son droit de préemption sur ce bien.

### Salle Glenmor

#### Remboursement

Suite à une location de salle par Mme LARGOIS, une porte a été détériorée. Le coût du changement de la porte est de 111.84 €. Le versement de ce paiement est validé par le Conseil Municipal.



## SÉANCE DU 28 JUIN 2010

**PRÉSENTS :** MMES GALIPOT, GESNYS, MÉRÉL, ZAID  
MM. GAVAUD, MAIRE, CAPITAINE, CORMIER,  
PROVOST, RIMASSON, THÉZÉ  
**ABSENT EXCUSÉ :** Julien LANDAIS, Philippe  
PAVOINE, arrivée de Tony COUTO à 20H30, a  
participé à partir de la délibération n°44-10  
Nadia ZAID a été élue secrétaire de séance.

### Centre Bourg

**Amélioration de la voirie pour mise en sécurité aux abords des lotissements et création de deux places de parking: autorisation signature marché**

Après analyse des offres et selon les critères de sélection définis lors de l'appel à concurrence (valeur technique et prix des prestations), l'entreprise SURCIN TP de Bourgbarré a été la mieux notée par la commission. Il est décidé de valider la proposition du devis de l'entreprise SURCIN TP pour un montant de 52 183.80 € HT (dont 48 268.80 € HT pour l'amélioration de la voirie pour mise en sécurité aux abords des lotissements « Coat Senen » et « L'Orée du Bois » vers le centre bourg).

### Rentrée Scolaire 2010

**Encadrement sur le temps du midi : création de postes**

Il est décidé de créer deux postes d'adjoints techniques 2ème classe non titulaires pour l'année scolaire 2010/2011 (du 02 septembre 2010 au 01 juillet 2011 inclus). Les temps de travail sont respectivement de 8 heures hebdomadaire (annualisé sur 7.37 heures) et de 7 heures hebdomadaire (annualisé sur 6.45 heures). La rémunération mensuelle est basée sur l'indice brut 297 et sur l'indice majoré 292.

### Modifications horaires scolaires : précision sur les tarifs garderie

Suite aux modifications des horaires scolaires, l'horaire d'ouverture de la garderie du soir est donc décalé d'une demi heure.

Les tarifs ne sont pas modifiés mais doivent être réajustés en fonction des nouvelles plages horaires.

Il n'y a pas de changement pour le matin.

Pour le soir, les tarifs sont donc réaffirmés comme ceci :

La première heure : 16H30-17H30 : 1.80 € l'heure (heure indivisible, pas de gratuité pour titulaire de la carte de car)

Les heures suivantes : 17H30-19H00 : 1.30 € l'heure (divisible en demi-heure : toute demi-heure commencée est due)

### Assainissement collectif

#### Compte mémoire 2009

Le Conseil Municipal valide le compte mémoire 2009 du service assainissement collectif produit par la SAUR. Le montant net au crédit de la commune s'élève à : 20 736.27 € TTC. Au 31/12/2009, 141 foyers étaient branchés à l'assainissement collectif. 278 factures ont été émises par la SAUR pour l'année 2009. La prestation de service assainissement à verser à la SAUR est de 627.41 € TTC.

### Aménagement de la Mare aux Mortiers

La Communauté de Communes de Guichen va effectuer des travaux d'aménagement sur un terrain de la commune situé à la Mare aux Mortiers. Afin de commencer l'opération, il est décidé de mettre à disposition ce terrain à la Communauté de Communes de Guichen et de l'autoriser à effectuer les travaux.

### Local Jeune

Un Baby Foot proposé par France Pool Shop d'un montant de 990.00 € TTC est choisi pour être installé au local jeune.

### Divers

Le Maire a donné lecture un courrier du collectif de Saint-Senoux (représentants de l'association Alter Ondes 35) au sujet de la pose d'antennes pour la mise en place de la WIMAX.

## SÉANCE DU 26 JUILLET 2010

**PRÉSENTS :** MMES GALIPOT FRÉDÉRIQUE, GESNYS  
MARIE-ANNICK, MÉRÉL DANIELLE ZAID NADIA  
MM. GAVAUD, MAIRE, CAPITAINE JEAN, CORMIER  
JEAN-PIERRE, PHILIPPE PAVOINE, RIMASSON ALAIN  
ET COUTO TONY.

**ABSENT EXCUSÉ :** Julien LANDAIS (procurator  
à Marie-Annick GESNYS), Patrice PROVOST  
(procurator à Jean-Pierre CORMIER), Dominique  
THÉZÉ (procurator à Bernard GAVAUD)  
Arrivée de Nadia ZAID à 20H30, a participé à partir  
de la délibération n°49-10  
Frédérique Galipot a été élue secrétaire de séance.



Conformément à l'article L121-8 du code de l'urbanisme et en qualité de personne publique associée, la commune dispose d'un délai de 3 mois à compter de la transmission du SCOT pour émettre un avis sur le projet. Au-delà de ce délai, l'avis sera réputé favorable.

Après délibération, le conseil municipal par 11 voix pour et 1 abstention, donne un avis favorable au projet SCOT arrêté par le comité syndical du Pays des Vallons de Vilaine.

### Ancienne Station d'Épuration

**Curage des lagunes et épandages des boues : travaux : autorisation signature marché**

Après étude de l'analyse des offres, il est décidé de retenir l'entreprise SEDE pour un montant de 21 202 € HT.

### Divers

- Une discussion est engagée sur le devenir des Communautés de Communes et Rennes Métropole

- Le Maire fait un point sur les travaux du pôle enfance : Maçonnerie : aucun problème. Par contre la charpente étant en stand-by le couvreur et le métallier pour les ouvertures ne peuvent pas intervenir.

### Pays des Vallons de Vilaine

#### Arrêt du projet SCOT

Le comité syndical du Pays des Vallons de Vilaine a arrêté le projet de Schéma de cohérence territoriale du Pays des Vallons de Vilaine.



## SÉANCE DU 23 AOÛT 2010

**PRÉSENTS : MMES GALIPOT, GESNYS, MÉREL, ZAID  
MM. GAVAUD, MAIRE, CORMIER, LANDAIS,  
PAVOINE, RIMASSON, THÉZÉ**

**ABSENT EXCUSÉ :** Jean CAPITAINE, Tony COUTO  
(pouvoir à Bernard GAVAUD), Patrice PROVOST  
(pouvoir à Jean-Pierre CORMIER)  
Nadia ZAID a été élue secrétaire de séance.

### Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif 2009

Le Conseil Municipal valide le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2009 et n'émet aucune remarque.

### Approbation de la modification n°1 du P.L.U

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 123-13 et R. 123-19 ;  
Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 mars 2009 ayant approuvé le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) ;  
Vu l'arrêté du maire en date du 21 mai

2010 soumettant à enquête publique le projet de modification du P.L.U;

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur.

Considérant que la modification n°1 du P.L.U, telle qu'elle est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée, conformément aux articles susvisés du Code de l'urbanisme.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet de modification n°1 du P.L.U., tel qu'il est annexé à la présente;
- la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

La présente délibération deviendra exécutoire:

- dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au conte-

nu de la modification du P.L.U, ou dans le cas contraire à compter de la prise en compte de ces modifications;

- après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessus.

## Écoles

### Transport piscine 2010/2011

Il est décidé de valider la proposition du transporteur ORAIN pour le transport piscine de l'école publique et de l'école privée pour l'année scolaire 2010-2011. L'entreprise ORAIN est retenue pour un montant de 65 € correspondant à un car offrant 63 places.

ORAIN : 65.00 € : car de 63 places avec ceintures de sécurité.



## SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010

**PRÉSENTS : MMES GALIPOT, GESNYS, MÉREL, ZAID  
MM. GAVAUD, MAIRE, CAPITAINE, CORMIER,  
COUTO, LANDAIS, PAVOINE, PROVOST, RIMASSON,  
THÉZÉ**

Nadia ZAID a été élue secrétaire de séance.

### Bibliothèque

Acquisition de livres et de périodiques- aide contrat de territoire : attribution d'une enveloppe de 400 €



### Pôle Enfance

**Contrôle Technique :  
Avenant n°1 :  
approbation du CM**

Bureau Véritas a transmis une proposition d'avenants. Il a pour objet de régulariser la rémunération suite à une prolongation du délai d'exécution des travaux de 3 mois. En effet, lors de la signature du contrat initial, il avait été indiqué un délai

d'exécution des travaux de 14 mois.

Les travaux ayant commencé en octobre 2009 avec une fin de travaux annoncés pour février 2011, le délai dépasse de 3 mois. Les honoraires du Bureau Véritas pour cette régularisation sont fixés forfaitairement à 1 428.00 € HT (476 € HT par mois supplémentaires).

### Assainissement collectif

#### Taxe de raccordement 2011

A compter du 01 janvier 2011, la taxe de raccordement à l'assainissement collectif pour les constructions antérieures aux travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif sera de 1 200.00 € HT.

#### Participation de raccordement à l'égout (PRE) 2011

Il est décidé :

- d'annuler la délibération 28-10 du 29 mars 2010.

- qu'à compter du 01 janvier 2011, la participation de raccordement à l'égout concernant les constructions postérieures aux travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif est de 3 000.00 € HT.

## Urbanisme

### Avis sur le projet de PLU de la commune de Guignen

La commune de Guignen, dans le cadre de la consultation des personnes publiques, a transmis son projet de PLU pour avis.

Après présentation du projet de PLU de la commune de Guignen, le Conseil Municipal donne un avis favorable

## Divers

- Le fonds de commerce du bar ANILLIZ appartenant à Madame MENGUY Angélique a été cédé à Madame ARTOUS Cécile à compter du 01/09/2010. De plus, suite à des dégâts causés par des fuites d'eau, des travaux de rénovation au niveau du sol seront à réaliser.

- L'adhésion à l'association des Canaux Bretons sera renouvelée pour 2011.

- Le rapport d'activité pour l'année 2009 du SMICTOM est consultable en mairie.

- Le Conseil Municipal est informé de la dégradation du terrain de football et des solutions pour son entretien devront être discutées.



## SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010 (SUITE)

### Vote des tarifs Communaux applicables au 1er janvier 2011

#### Location four à pain

Location Four (gratuit pour les associations)	16.65 €
Caution	160.00 €

#### Bibliothèque

Abonnement par famille et par an : 8,10 €

Connexion internet	- 1/2 heure	0.85 €
	- forfait 3 heures	5.00 €
Impression 1 page format A4, n&b		0.20 €
Impression 1 page format A4 couleur		0.30 €
Perte carte d'abonnement		1.50 €

#### Bulletin Municipal - Tarifs publicitaires

Une seule parution	
1 page	67.63 €
1/2 page	50.98 €
1/4 page	39.54 €
1/8 page	19.77 €
Pour deux parutions	
1 page	113.40 €
1/2 page	90.51 €
1/4 page	67.63 €
1/8 page	35.37 €
Pour trois parutions	
1 page	146.70 €
1/2 page	124.85 €
1/4 page	79.07 €
1/8 page	45.78 €

#### Cimetière

Cimetière	Concession	30 ans	64.58 €
	Redevances et taxes funéraires	Creusement d'une fosse 1 profondeur	57.57 €
		Creusement d'une fosse 2 profondeurs	76.30 €
		Creusement d'une tombe pour enfant	19.95 €
	Exhumation		76.30 €
Colombarium	Concession 15 ans		716.10 €
	Concession 30 ans		1 432.31 €
	Concession 50 ans		2 348.03 €

#### Photocopies

Associations (association de Saint-Senoux pour des manifestations sur Saint-Senoux)	A4 NetB les 100	4.10 €
	A4 couleur les 100	25.00 €
	A3 ou A4 NetB recto verso les 100	6.75 €
	A3 ou A4 couleur recto verso les 100	40.00 €
Particuliers (docs administratifs)	A4	0.18 €
Particuliers (documents non administratifs)	A4 NetB	0.30 €
	A3 NetB	0.60 €
Fax (sauf international)	5 feuilles maximum	1.65 €

#### Redevance assainissement

Forfait abonnement : 50.00 € HT - Prix du m3 : 1,43 € HT

#### Amende pour chiens et chats errants

Tarif 2011 fixé à 73 €

#### Redevance 2011 pour occupation du domaine public

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer à 190.00 € la redevance pour occupation du domaine public à compter du 1er janvier 2011.

#### Salle Glenmor

Acompte	Location à la journée	80.00 €
	Location à la soirée ou à la matinée	45.00 €
Caution	Location salle	320.00 €
	Location sono	165.00 €
Location sono (console +micro)	Particuliers	59.00 €
	Associations (essai avant et après utilisation) En cas de dégradation remise en état à la charge de l'association	Gratuit
	Avec platine CD + platine cassettes (gratuit pour les arbres de Noël, pour les associations de la commune)	Gratuit
Particuliers hors commune	Location salle journée	270.00 €
	Location salle matinée ou soirée	145.00 €
	Location cuisine	165.00 €
Particuliers sénonnais	Vin d'honneur	49.00 €
	Location salle journée	156.00 €
	Location salle matinée ou soirée	80.00 €
	Location cuisine	118.00 €
Associations	3 week-end par an	Gratuit
	Location cuisine	40.00 €
Heure de ménage		21.40

## La Mare aux Mortiers

*Les travaux sont en cours*

Comme nous vous l'avions déjà précisé dans l'un de nos précédents bulletins, dans le cadre du développement du tourisme, sur et autour des voies navigables, les sites fluviaux de la Mare aux Mortiers (St-Senoux), du Boël (Guichen) et de la Courbe (Bourg des Comptes) ont été retenus par l'ACSOR pour faire l'objet d'un aménagement touristique coordonné à l'échelle du Pays des Vallons de Vilaine. Ces projets s'intègrent également dans le cadre du Schéma Départemental de Développement Touristique, et plus particulièrement au niveau des actions de valorisation de la voie d'eau et de la randonnée. De plus, ils doivent s'intégrer dans le projet d'aménagement de voie d'eau mené par le Conseil Général au travers de l'action de l'ICIRMON\*, ainsi qu'au travers de l'aménagement de la voie verte le long de la liaison Manche-Océan. Les aménagements et les équipements réalisés devront constituer une offre de qualité à destination de la population locale et environnante, les touristes naviguant et en visite sur le Pays, les randonneurs et les familles. Pour notre commune, ces aménagements se décomposent comme suit :

Les travaux sur le site de la Mare aux Mortiers à Saint-Senoux sont bien avancés et concernent l'aménagement d'une aire de pique-nique avec équipements liés, l'amé-



nagement d'un ponton pour faciliter l'embarquement et le débarquement des canoës kayak. Une frayère et un petit ponton sont déjà réalisés ainsi que les tables de pique nique ; viendra s'ajouter le parking avec des toilettes sèches, un abri canoë : l'année prochaine ce nouvel espace de détente sera disponible pour passer d'agréables moments le long de la vilaine.

*\*Institut du Canal d'Ille et Rance Manche Océan Nord*



## Bar l'An Illiz

*Changement de propriétaire*

La municipalité de St-Senoux souhaite la bienvenue sur notre commune à Mme ARTOUS Cécile qui devient la nouvelle propriétaire du fonds de commerce du bar l'AN ILLIZ à compter du 01/09/2010. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite

## Vous êtes étudiant ?

Vous venez d'entrer dans l'enseignement supérieur (université, IUT ou école). Vous êtes maintenant assuré social. Depuis peu, vous avez reçu votre propre numéro de Sécurité Sociale. Ce numéro vous permet de choisir votre organisme d'assurance maladie, entre la SMEBA et la LMDE (mutuelle soumise à cotisation).



Cependant, vous dépendez de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) :

- o Si vous êtes étudiant de plus de 28 ans au 1er octobre de 2010.
- o Si vous êtes étudiant salarié, en possession d'un ou plusieurs contrat(s) de travail couvrant toute l'année universitaire et effectuant au moins 60h de travail chaque mois (ou 120h par trimestre).
- o Si vous bénéficiez d'une allocation de chômage couvrant toute l'année universitaire.

Dans tous ces cas, vous êtes exonéré de cotisation et devez vous adresser à votre CPAM (la plus proche de votre domicile).

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

**Le 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)**

## DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vous êtes assujettis à l'Impôt sur le Revenu, à la Taxe d'Habitation, à la Taxe Foncière, la Direction Générale des Finances Publiques vous propose des moyens de paiement modernes, simples, pratiques et sûrs.

Plusieurs formes de paiement sont à votre disposition :

- Le prélèvement à l'échéance s'effectue 10 jours après la date limite de paiement et vous êtes systématiquement prévenu de la date et du montant du prélèvement.
- Le prélèvement mensuel s'effectue le 15 de chaque mois de janvier à octobre, avec un étalement possible en novembre et décembre, s'il y a une augmentation de votre impôt.
- Le paiement direct en ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) est une formule souple de prélèvement que vous choisissez ou non à chaque échéance.

Pour plus de renseignements ou pour une adhésion au prélèvement à l'échéance ou mensuel, contactez votre trésorerie ou votre service des impôts des particuliers (SIP) dont les coordonnées figurent sur votre avis d'imposition ou sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)



## CLOSIER TP

Assainissement - Fosse septique - Terrassement  
Empierrement - Réseaux divers

**Terrassement maison et chemin d'accès**

**Empierrement**

**Raccordement Eaux Usées, Eaux Pluviales**

**Assainissement autonome**

**Réseaux EDF-GDF, Télécom, Eau potable**

**Aménagement extérieur**

**10 ans d'expérience à votre service**



**SARL CLOSIER TP**

Mr CLOSIER Daniel - Bréhac - 35580 SAINT SENOUX

Tél : 02 99 57 89 04 ou 06 62 17 89 04 - [d.closier@wanadoo.fr](mailto:d.closier@wanadoo.fr) - [www.closiertp.com](http://www.closiertp.com)



## Espace jeunes (11-17 ans)



À partir de l'ambition des élus d'asseoir une véritable politique en direction de la jeunesse, et des différents échanges qui révèlent, entre la commune et Léo Lagrange Ovest, une compréhension mutuelle des enjeux locaux, il apparaît nécessaire de soutenir, d'adapter et de diversifier l'activité socio-éducative en direction de ce public. Et, pour ce faire, la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux intervenant auprès de la Jeunesse est essentielle à la réussite de la mission. Il s'agit en effet, pour Léo Lagrange Ovest, d'inscrire pleinement l'action dans une logique de partenariat. C'est dans cet objectif qu'un diagnostic Jeunesse commandé par la commune en début d'année, à permis l'ouverture de l'Espace Jeunes Léo Lagrange Ovest début mai 2010.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Faciliter la création d'un espace accueillant et convivial pour tous et toutes,
- Faire du travail en équipe une priorité pour l'animatrice,
- Un espace favorisant la construction de l'individu,
- Un espace favorisant l'apprentissage de la vie collective,
- Ouvrir l'Espace Jeunes vers l'extérieur.

L'Espace Jeunes est un lieu de détente, d'écoute, de jeux, d'animation en tout genre et surtout il participe à divers projets dont l'initiative des jeunes est encouragée.

Nous visons à encourager l'innovation et la création, d'une part, la responsabilité et la citoyenneté, d'autre part.

Aujourd'hui cet espace offre une diversité de réponses en lien avec les orientations pédagogiques en étant :

### Lieu d'accompagnement de projets

Offrir à des jeunes la possibilité de les encadrer, les aider dans la réflexion et l'application de leurs idées, permettre de les encourager dans leur démarches, de les rendre autonomes, responsables et favoriser leur émancipation. Dans ce cadre, l'animatrice leur apporte un soutien méthodologique et technique afin de faciliter l'écriture d'un projet et sa réalisation concrète.

L'accompagnement des projets et des initiatives de jeunes est l'une des actions éducatives menées par le secteur jeunesse de Léo Lagrange Ovest. C'est dans cette optique que sont encouragés les projets



dont l'idée de départ vient du jeune.

Cet espace est aussi force de proposition avec en projet la création d'un Conseil Municipal de Jeunes.

Il constitue un véritable lieu d'apprentissage de la démocratie et de l'engagement individuel et collectif. Il apporte aux jeunes une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une réflexion et une collaboration avec les services municipaux, associations et experts.

En outre, un Conseil de Jeunes favorise le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens et leurs représentants élus.

De par les propositions des jeunes émises au sein du Conseil, celui-ci permet également une amélioration de la politique pour la jeunesse ainsi que de la collectivité toute entière.

Cet espace est aussi force de proposition en leur soumettant des idées de projets nommées « Projets d'autofinancement », permettant aux jeunes de gérer un compte fictif alimenté par une rentrée d'argent lors de la mise en place de ces « Projets d'autofinancement », réduisant le coût de futures sorties, le financement de vacances, voir d'autres projets plus conséquents.



### Lieu d'accueil informel et d'écoute

Un accueil spécifique est proposé le vendredi soir pendant les périodes scolaires lors d'un « tchat discut' » afin de favoriser l'émergence de projets. Les jeunes passent pour discuter entre eux et avec l'adulte.

L'aménagement de la salle depuis mai 2010 commence à déterminer des espaces dédiés aux jeux de société, jeux de tables (baby foot), espace activités manuelles, espace détente, espace prévention, espace conception de projets.

### Lieu de loisirs éducatifs

C'est un lieu qui propose un programme de loisirs pour les week-ends et les petites vacances : activités manuelles, sorties culturelles et sportives (animations à l'Espace des sciences, patinoire, escalade, Bowling, cinéma, karting, ...)

Des activités sur l'Espace Jeunes : Atelier d'art plastique, sculpture, baby foot, tournois de sports, créations manuelles, ...

### Infos pratiques

Comment participer aux activités ? Très simple !! Il suffit de remplir soigneusement le dossier d'inscription lors de ta première venue à l'espace jeune et de le remettre à l'animatrice. Accès à l'espace jeunes : 2 € pour l'année. Accès aux sorties programmées : paiement au moins 3 jours avant la sortie ! Ne pas oublier de s'inscrire à l'avance car les places sont limitées !!!!

Parents, nous vous proposons des heures administratives pour inscrire vos enfants et pour toutes informations complémentaires : le mercredi de 13h à 14h et le vendredi de 16h00 à 17h30. Lieu : 22 rue des Bateliers accolé à la bibliothèque de St-Senoix.

## St-Senoux se penche sur son passé

Ce dimanche 13 juin 2010 fut l'occasion pour les Senonnais de se pencher sur le passé de leur commune suite à l'invitation de l'équipe de la bibliothèque.

Des bénévoles ont effectué de nombreuses recherches dans divers documents et archi-

ves sur plusieurs périodes en parcourant la préhistoire, la période romaine, le christianisme, le moyen-âge et jusqu'à nos jours, de nombreuses photos et documents ont pu être consultés à l'église ce dimanche 13 juin, excitant la curiosité de tous les visiteurs.

De nombreuses personnes ont écouté avec attention les propos de M. Georges MERAND ; voici ci-dessous quelques thèmes abordés parmi beaucoup d'autres au cours de cet après midi riche en histoire locale.

*La première période de la préhistoire va de 2000 à 600 ans avant JC où des populations de guerriers débarquent en Armorique et s'installent dans les vallées, elles vivent de l'agriculture et de l'élevage, nous sommes à l'âge de bronze. 4000 haches ont été trouvées à Messac et à Bain de Bretagne.*

*L'âge du fer apparaît avec l'arrivée de migrants celtes ; appelés « Gallis » par les Romains, c'est-à-dire Gaulois.*

*Ces Gaulois étaient regroupés en trois tribus sur notre région :*

*- les « coriosolites » avec pour capitale Corseul dans les côtes d'Armor et qui se sont installés en partie où se trouve notre commune.*

*- Les Redones avec pour capitale Rennes dénommée Condate et dans la région de Bourg des Comptes.*

*- Les Namnètes vers Pléchatel avec pour capital Nantes (Condevicum)*

*Les frontières entre ces trois tribus étaient constituées par les cours d'eau de la vilaine et du Semnon).*

*Quelques noms de lieux de notre commune ont une signification en langue Gauloise*

*CAMBREE : méandre                      MAUNY : montagne*

*CAMBERTU : gué en courbe      CLARA : plaine*

*Nous avons la trace de l'occupation des romains par la voie romaine ANGERS CARHAIX qui traversait la Vilaine au Pont-Neuf – les romains y avait construit un pont à 5 arches à proximité d'un gué reliant St-Malo-de-Phily et Pléchatel (une gravure datant de 1494 nous montre ce pont en parfait état) il fut détruit en 1788/89.*

*La fin de la période gallo romaine voit la christianisation se développer en Armorique. C'est un évêque originaire de Brain qui développe le christianisme dans les campagnes, il s'agit de St Melaine de Rennes. On retrouve ses paroisses primitives dans le nom de nombreuses communes. Toutes celles dont le nom commence par PLou ou ses dérivés (paroisse en breton) sont d'origine bretonne, celles se terminant par AC sont d'origine gallo romaine.*

### **D'où vient alors le nom de St-Senoux ?**

*On ignore le commencement de cette paroisse où il n'existait nul noble en 1427. St-Senoux était-il ce moine irlandais venu évangéliser les bretons, était-ce cet ermite venu de Tiffauges en Vendée finir ses jours dans notre région ou comme le pense certains historiens une variante de Sennen, patron de l'église. Quelque soit la réponse, l'orthographe de St-Senoux a maintes fois été modifiée :*

*en 1426 la paroisse s'appelle ST SENNOUR*

*en 1427 ST CENEUR*

*en 1494 St-Senoux*

*en 1636 ST CENOU*

*en 1810 ST SENOUL*

### **Les manoirs à terres nobles à St-Senoux**

*Au 15<sup>e</sup> siècle le manoir de la Molière bien qu'ayant des droits de haute, moyenne et basse justice était de moindre importance que celui de la Fio-laye. Au 16<sup>e</sup> siècle une famille Gaultier était propriétaire de ce dernier.*

*A cette même époque la seigneurie de la Molière était d'importance modeste étant donné le petit nombre de fiefs qui en dépendaient par rapport à ses voisins ; Néanmoins le Seigneur de la Molière exerçait ses droits de haute, moyenne et basse justice, il avait un droit de pêche et possédait des moulins sur la Vilaine.*

*En 1635, la seigneurie de la Molière devint propriété de Jean Robinand qui détruisit l'ancien château pour en construire un nouveau. Cet homme a laissé beaucoup d'écrits sur la construction du château et sur la vie des*



*paysans de cette époque. Il raconte l'hiver 1691 : les arbres fruitiers, les blés, les fleurs et les vignes gèlerent. Les paysans n'ont subsisté qu'avec de l'avoine en grain ou en galettes. Tous les jours, plus de 50 personnes se présentaient nu pied au château.*

*En 1728 le château de la Molière fut acquis par Jacques Desclos qui le rasa et fit construire une bâtisse assez semblable à celle d'aujourd'hui.*

*Vers 1850 les deux ailes reliant le pigeonnier et la chapelle disparurent et le jardin fut aménagé en style anglais.*

### **Le conseil municipal à St-Senoux**

*D'après les archives des délibérations classées à St-Senoux depuis 1882, les activités du conseil et les responsabilités des maires n'étaient en rien comparables à celles que nous connaissons aujourd'hui, même si l'administration était aussi tatillonne que de nos jours... Le conseil se réunissait tous les 3 ou 4 mois afin de permettre aux conseillers de vaquer à leur travail... À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> les principaux débats du CM concernaient : la voirie, les écoles, la santé publique, la construction de la nouvelle église, la création d'un bureau de poste et de la halte SNCF (le devis de la halte SNCF est adressé à St-Senoux, il s'élève à 50 000 F. La halte est officiellement ouverte le 14 juillet 1928)*

M. MERAND a ensuite poursuivi l'historique en partant de l'année 1900 à nos jours et a retracé l'activité des cercliers sur la commune qui est aussi relatée dans le guide du sentier d'interprétation disponible en mairie.



La municipalité adresse à toute l'équipe de la bibliothèque ses félicitations pour ce remarquable travail qui a nécessité beaucoup de recherches pour décrire avec minutie tous ces moments qui ont constitué au cours du temps l'histoire de notre commune.



**RAPPEL**

## Avis à TOUS les utilisateurs de la nouvelle station d'épuration

*(avis applicable aux autres systèmes d'assainissement)*



Pour le bon fonctionnement de la station d'épuration et pour éviter les surcoûts engendrés par une mauvaise utilisation, la commune vous rappelle qu'il est formellement INTERDIT de jeter dans les toilettes lingettes même biodégradables, serviettes hygiéniques et autres... De même, l'usage de produits chimiques, phytosanitaires ou toxiques est absolument pros crit afin d'éviter les résidus micropolluants qui détruiraient la flore microbienne indispensable au bon fonctionnement de la station !

## Permis de construire

Nom	Adresse de construction	Construction
GUILLARD Johann	Bruzon	Piscine + abri piscine
CORMIER Jonathan	Le But	Miellerie
HOCHÉL Christophe	Les Quatre Routes	Extension

Nom	Adresse de construction	Construction
RIAUD Jean-Michel	Bruzon	Maison habitation
FIXOT Frédéric DA SILVA céline	Les Quatre Routes	Maison habitation
LABOUTE Yann BERTHELOT Héléne	Cambrée	Maison habitation
DONGO Claude	46, La Trottnais	Extension

**Renov'bio de A à Z**

POSE DE MATERIAUX ECOLOGIQUES  
UNE SOLUTION POUR L'ENVIRONNEMENT

UN ARTISAN A VOTRE SERVICE

VOUS DESIREZ :  
AMENAGER,  
RENOVER,  
AGRANDIR

UN ARTISAN A VOTRE SERVICE

CONSEIL DU CHOIX DES MATERIAUX  
ETABLISSEMENT DES PLANS / AIDE AU DEPOT  
DE PERMIS DE CONSTRUIRE (petites extensions)

MENUISERIE      ELECTRICITE      AMENAGEMENT  
PLOMBERIE      MACONNERIE      DE COMBLES

Daniel VOLEAU "LA PRONNAIS"  
35580 SAINT-SENOUX      Tél. : 02 99 57 86 41

## Belle-Terra

**Entreprise de paysagisme - Saint Senoux**

- Terrasses traditionnelles et bois exotiques
- Allées
- Murets
- Entrées de garage
- Clôtures
- Engazonnements
- Plantations
- Abris

**Garantie décennale maçonnerie et VRD**

- Tailles de haies
- Nettoyages, débroussaillages, évacuations

# 06 70 27 09 94

519 251 409 RCS Rennes



**TRANSPORT**

## TER Bretagne

La région Bretagne est depuis 2002 autorité organisatrice des transports publics régionaux en Bretagne.

Elle améliore ainsi le niveau de service du TER Bretagne pour en faire un mode de transport moderne et attractif.

Une gamme tarifaire régionale concrétise cet engagement du Conseil Régional et met le TER Bretagne à la portée de tous avec, par exemple, l'abonnement Uzuël qui a été développé en version TER + bus urbain avec 11 agglomérations bretonnes, affichant une réduction de 75% sur tous les réseaux situés en région Bretagne.



Pour découvrir toute la gamme tarifaire régionale un nouveau guide a été édité il reprend les tarifs suivants :

- uzuël abonnements
- actuel, la carte solidaire
- billet actuel emploi
- carnet pelmël
- billet ribambël
- billet pelmël
- billet festivals et les offres d'été.

ce guide est disponible à l'accueil de la mairie



**Nouveau** sur votre secteur

Vidanges fosses et accessoires - Entretien - Débouchages  
Bilan complet d'installation - Inspection vidéo



Un bon entretien, c'est un geste pour votre environnement

Parce que l'entretien de votre assainissement est important, et que cela prolonge sa durée de vie, nous avons souhaité vous apporter une réponse locale à votre problème.

Notre équipe est à votre service pour la vidange, l'entretien, le débouchage de votre installation d'assainissement.

Appelez-nous... A bientôt.

**02 99 57 89 04 - 06 63 07 89 04**

**VID'FOS DC**  
Mr CLOSIER Daniel - Bréhac - 35580 SAINT SENOUX

## ENFANCE

La rentrée fut sereine et pleine de nouveautés à l'école des Korrigans cette année.

165 enfants sont accueillis dont 21 nouveaux à qui nous souhaitons la bienvenue.

L'équipe enseignante est en partie renouvelée avec l'arrivée de Nadège Jubin (PS2), Marjolaine Dépagne (MS), Laurine Denys (CE2-CM1 et déchargeante de service en CP et CE1) et Christophe Le Nezn qui remplace Mme Gadanne en CM1-CM2 durant son congé de maternité.



De nombreux projets seront menés cette année. En voici les principaux :

- piscine pour tous les enfants de GS, CP et CE1
- bibliothèque pour toutes les classes
- visites aux Champs Libres (CP, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2)
- visite au salon Ille et bio à Guichen
- classe « école et cinéma » pour les CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2
- Classe de mer pour les CP
- Chorale d'école
- Poursuite du projet jardin pour les maternelles

L'an passé, tous les CM2 ont quitté l'école avec le B2I (Brevet Informatique et Internet), l'APER (attestation de première éducation à la route) et l'APS (Apprendre à Porter Secours) en poche. Ces formations seront reconduites cette année.

# École les Korrigans

## Rentrée 2010/2011

Voici comment se répartissent les classes :

Christophe Le Nezn / Audrey Gadanne	18 CM2 et 6 CM1	
Céline Avignon-Roger (lundi, mardi) Laurine Denys (jeudi et vendredi)	11 CM1 et 15 CE2	
Sophie Fortin - Laurine Denys (le lundi)	8 Ce2 et 18 CE1	
Armelle Chevallier Laurine Denys (le mardi)	18 CP	Direction
Lydie Meillouin	27 GS	ATSEM : Anita Quémerais
Marjolaine Dépagne (lundi et mardi) Nolwenn Morvan (jeudi et vendredi)	16 Ms et 7 PS1	ATSEM : Sandra Jumel
Nadège Jubin	21 PS2	ATSEM : Christine Lemarié
Evelyne Després	EVS	



De gauche à droite, en haut : Mmes Meillouin, Jubin, Chevallier, Denys, Fortin, Dépagne.  
En bas : Mme Avignon-Roger, M. Le Nezn, Mme Morvan

A B C

**MENUISERIE**

**Xavier RENAUD**    06.21.08.34.30

"La Fiolais" 35580 ST SENOUX Fax :02.99.52.12.89

**Menuiserie  
intérieure et extérieure  
Rénovation  
Portes, fenêtres, volets  
Escaliers, parquets ...**

# École Notre Dame



*Samedi 26 juin 2010*  
**Spectacle de fin d'année :**  
*les vacances*

Pour clôturer cette année scolaire, les enfants ont présenté un spectacle à leurs parents : danses, chants et scénettes nous invitaient à penser aux vacances à venir.

À la fin du spectacle l'ensemble des enfants a interprété : « Les jolies colonies de vacances »...

Bravo aux enfants et merci à leurs enseignantes.

Cette belle journée s'est achevée par le traditionnel « COCHON GRILLÉ ».

Merci à tous les parents venus aidés à la préparation du repas.



## Rentrée scolaire 2010-2011

Parents, enseignantes et enfants se sont retrouvés pour cette nouvelle année autour du pot d'accueil, permettant ainsi aux nouvelles familles de faire connaissance.

L'équipe enseignante se compose de :

- Solenn Davigo : classe de cycle 1 (PS, MS, GS) accompagnée de Magali Renaud (ATSEM)
- Laetitia Fadet (Directrice) : classe de cycle 2 (GS, CP, CE1)
- Delphine Pitois : classe de cycle 3 (CE2, CM1, CM2)



## À vos Marques



Une excellente année pour l'association « A Vos Marques ! » : après un démarrage en douceur avec une soirée cinéma et une tombola, la Randonnée pédestre a attiré un nombre important de marcheurs, certains venant de loin. Les plus jeunes n'ont pas été oubliés avec un parcours basé sur les 5 sens qui les a enchantés. Un cochon grillé-frites a clôturé cette matinée de marche.

Les enfants ont également participé tout au long de l'année à des rencontres sportives inter-écoles avec Pléchatel, St Malo de Phily et Guipry, encadrées par les enseignants et les parents bénévoles.

- Grâce à ces manifestations, « A Vos Marques ! » a pu, avec l'aide de l'APEL, renouveler une partie du matériel sportif de l'école, pour la plus grande joie des enfants.
- L'association souhaite la bienvenue à tous les nouveaux bénévoles.

**Ecole Notre Dame - 9 rue des Trois Huchet**  
**35580 SAINT SENOUX - 02.99.57.80.53**

# Bar L'An Illiz Saint-Senoux

**Ouvert :**  
Lundi et jeudi 8h à 20h  
Mardi 8h à 13h  
Vendredi 8h à 1h  
Samedi 9h à 1h  
Dimanche 9h à 20h  
**Fermeture** mardi après-midi et mercredi

## Épicerie, petite restauration

*Jeudi :*  
*Pizza et galettes à emporter*  
*du vendredi soir au dimanche soir :*  
*Snack*

*Le deuxième samedi du mois :*  
*repas à thème*  
*Grecque, mexicain, sénégalais etc.*  
*sur réservation au 02 99 42 27 54*



**SPORT**

## La Guernette - Le Gouren

*Les règles du Gouren (Lutte Bretonne)*



Le Gouren est une lutte qui se déroule uniquement debout. Le but est de faire tomber son partenaire LAMM c'est à dire sur le dos avec le touché simultané des deux omoplates, avant toute autre partie du corps.

Les deux lutteurs sont vêtus d'une chemise en toile très solide appelée ROCHED et d'un pantalon court noir nommé BRAGOU. Les lutteurs accrochent leurs mains uniquement dans la roched. Leurs jambes peuvent effectuer des barrages, fauchages, balayages ou autres kiked (enroulés de jambe), à condition de rester sous la ceinture.

L'attaquant a l'obligation d'accompagner la chute de son partenaire afin d'assurer le résultat de l'attaque mais surtout de garantir la sécurité des lutteurs.

Toute violence est sanctionnée, aussi bien verbale (insultes, intimidations) que phy-



sique (coups volontaires, étranglements, clés ...). Le refus de combat est également puni, le lutteur ayant l'obligation d'attaquer, de contre-attaquer ou de se laisser attaquer.

En début de tournoi, tous les lutteurs portent obligatoirement le Serment de loyauté. Ils sont placés en deux colonnes qui se font face, ont le bras droit fléchi à hauteur d'épaule et le bras gauche derrière le dos. Le serment est alors prononcé, tout d'abord en breton puis en français. A l'issue du serment chaque lutteur fait



l'accolade (trois touches joue à joue en se serrant la main droite) au lutteur qui se trouve face à lui.

### Skol Gouren St-Senoux

Le skol Gouren (skol = école en Breton) est une section de l'association « La Guernette » née en septembre 2007. Pour sa première saison, cette nouvelle activité sportive proposée à St-Senoux avait attiré 21 enfants, 26 la deuxième année, et 27 la saison dernière. Pour sa 4ème rentrée, la section a encore séduit 23 adhérents. Depuis 3 ans la section est ouverte aux adultes.

La section est adhérente de la Fédération de Gouren, elle-même membre de la Fédération Française de lutte. Le Skol Gouren St-Senoux a rejoint les clubs de Monterfil, Rennes, Pacé, Muel et Mont-Dol au sein du comité départemental.

Fréquemment, sont organisés des inter-clubs afin de permettre à nos lutteurs de pouvoir se mesurer et s'entraîner avec ceux des autres clubs. Saint-Senoux a déjà accueilli des interclubs, ainsi que l'arbre de Noël du Gouren en 2008.

L'année dernière, deux de nos lutteurs ont participé au challenge poussin, comptant pour le championnat de Bretagne. Cette

première participation a permis au skol Gouren Saint-Senoux de marquer ses premiers points dans un championnat régional. Bravo à nos jeunes.

Depuis sa création, des membres de notre section de lutte Bretonne participent au tournoi « mod koz » (à l'ancienne sur sciure) de Monterfil dans le cadre des Fêtes Galèses.

En salle, le gouren se pratique sur un Pallenn (tapis de sol). Des tapis ont été acquis en 2009 par la commune.

La section communique par le biais d'une Gazette, diffusée à tous ses adhérents. Toutefois, un exemplaire est laissé dans « l'espace communication Gouren » qui a été mis en place à la bibliothèque. (Merci Véro) Vous pourrez le consulter à loisir.

Les cours sont assurés par Adrien Quienec, diplômé d'état, et membre permanent de la fédération de gouren pour le département 35.

### Informations pratiques

Horaires : Le jeudi soir à la salle Glenmor  
Cours pour les petits (5/7 ans) : 17h -18h (Baby gouren – Poucet)  
Cours pour les jeunes (8/12 ans) : 18h – 19h (Poussin – Benjamin)  
Cours pour les adultes : 19h – 20h

### Tarification

1er enfant : 121 € + 4 € d'adhésion à la Guernette  
2ème enfant : 118 € + 1 € d'adhésion à la Guernette  
Adulte : 126 € + 4 € d'adhésion à la Guernette

### Autres informations

L'association a l'agrément jeunesse et sport  
L'association a l'agrément ANCV (coupon sport et chèques vacances)

### Sites Internet

[www.gouren35.info](http://www.gouren35.info)  
[www.pratique-le-gouren.fr](http://www.pratique-le-gouren.fr)  
[www.gouren.com](http://www.gouren.com)

### Contact :

LEJEUNE Jean Jacques  
BRUZON - 35580 SAINT SENOUX  
Courriel : [jack888@club-internet.fr](mailto:jack888@club-internet.fr)  
Portable : 06 03 07 86 79





## La Guernette - Atelier Théâtre

Cette année encore, les élèves de l'atelier théâtre ont offert aux nombreuses personnes venues les applaudir, un spectacle de grande qualité.

Le choix s'est porté sur la télévision et chacun a travaillé pour créer et interpréter les différentes scènes et sketches ainsi que pour la création de l'affiche, du programme et du décor.

Le spectacle a débuté par un extrait « d'antigone » de Jean Anouilh, interprété avec beaucoup d'émotion par les plus grandes. Puis « passe moi la télécommande » a pris le relais avec des sketches surprenants, enrichissants, moqueurs, burlesques et poétiques. Les acteurs ont pris beaucoup de plaisir ainsi que le public venu les applaudir.

Depuis septembre, les 42 élèves répartis en 4 groupes (3 le vendredi soir et les ados le samedi matin) ont repris les cours, donnés

par Anne-Marie Louer, leur professeur.

Les ados se sont déjà produits pour des lectures mises en scènes à St-Senoux, ainsi qu'à la bibliothèque de Guignen.

Chacun réfléchi déjà au prochain spectacle et ils vous y invitent les 21 et 22 Mai 2011

(pour le spectacle des groupes du vendredi soir) et le 3 et 4 Décembre 2011 (pièce des Ados)

### CONTACTS :

**Marie LUSSOT 02 99 57 87 40 et  
Isabelle THIERRY 02 99 57 89 84**



## Sporting Club



L'équipe A victorieuse de VEZIN le COQUET. 1er tour de coupe de France.

La saison 2010/11 a déjà repris pour le Sporting Club de Saint Senoux. En seniors, trois équipes sont à nouveau engagées dans les championnats de District et une équipe vétérans en association avec Pléchatel. L'effectif global est encore en hausse puisqu'il devrait atteindre 70 licenciés seniors-vétérans

L'équipe première a démarré en trombe cette nouvelle saison puisqu'après avoir étrillé Vezin le Coquet 7 - 0 en coupe de France elle a créé l'exploit en éliminant l'US Mordelles (DSR) 2 - 1 et, est passé à deux doigts de rééditer cette performance face à Chartres (DSR), défaite sur le fil 1 - 2. Le championnat reste cependant la priorité des hommes d'Alain LEMARIE, qui entame sa deuxième saison à la tête de l'équipe A. Il sera épaulé par Sylvain MOREL et Philippe LUSSOT.

L'équipe B sera de nouveau dirigée par Eric DELAGREE et Mickaël POTIRON, avec comme objectif essentiel de figurer le plus haut possible au classement en incorporant plusieurs jeunes qui signent ou reviennent au SCSS. Enfin, après la brillante accession en D4 l'année passée, Benjamin BOISSIERES et ses hommes vont essayer de continuer sur cette lancée. Nous leur souhaitons une saison et une ambiance aussi belles qu'en 2009/10.

Le Sporting Club de Saint Senoux c'est aussi, bien évidemment, ses équipes de jeunes. Une quarantaine de petits « verts » sont licenciés cette saison et vont participer, en association avec Pléchatel, à leurs cham-

pionnats respectifs de U7, U9, U11 et U13. Thibault RIALLAND, Cyril CHAMAILLARD et Yannick TOUFFET assurent, en ce début d'année, les entraînements du mercredi après midi de 14H30 à 16H mais **le club cherche un ou plusieurs bénévoles pour les aider**. De même, afin de pouvoir pallier à d'éventuelles absences le week-end, les arrivées de nouveaux joueurs sont encore espérées et seraient les bien venues pour étoffer nos équipes de jeunes. Si vous êtes intéressés pour encadrer ou jouer, n'hésitez pas à contacter le président Philippe RIALLAND.

Le club se développe petit à petit depuis quelques années aussi bien en ce qui concerne l'encadrement que les infrastructures, à ce titre, grâce à la mairie de Saint-Senoux, les balustrades du terrain ont été changées et mises aux normes. De même, un but mobile est apparu sur le terrain d'entraînement contribuant à enrichir les séances des éducateurs. En revanche, le terrain d'honneur du Perchot, fierté du club pendant plusieurs

années, s'est considérablement dégradé depuis trois saisons et est dorénavant dans un état déplorable. Les membres du bureau, joueurs et autres bénévoles cherchent des solutions et sont à la disposition de la municipalité pour donner un coup de main afin de redonner à l'outil principal et essentiel de l'association une seconde jeunesse.

Pour vous informer et communiquer, le site internet du club, <http://scsaintsenoux.free.fr>, est à votre disposition ; Cet outil est entretenu et alimenté quotidiennement par Antoine COUDRAIS. Vous pouvez participer au T'chat, prendre connaissances des convocations, des soirées à venir, visionner des photos, des archives, pronostiquer sur les matchs du week-end, bref rejoindre le rendez-vous privilégié des membres du club.

Les joueurs compteront aussi, une fois de plus, sur les fidèles supporters et supportrices qui viennent régulièrement les encourager. Ils se reconnaîtront.

Bonne saison à tous et Allez les verts !



**SENIORS**

## U.N.C. – Soldats de France

### Sortie annuelle

Judi 10 juin, cinquante adhérents et amis de l'Association ont participé à la sortie annuelle.

Départ à 8 heures pour la visite des Chantiers navals de St-Nazaire : cette visite a été appréciée des participants (ce site de 126 hectares où travaillent 2.000 personnes en continu et 3.000 sous-traitants).

Nous avons pu admirer le N.C.N.. « Norvégian Epic » le plus gros paquebot du monde, long de 337m et d'une hauteur de 17 étages avec 2.209 cabines pouvant accueillir plus de 5.000 touristes et 2.200 hommes d'équipage et personnel de services compris à chaque croisière .

- valeur du bateau : 1 milliard 200 millions d'euros.

Nous avons visité la cale longue de 900 m et profonde de 4 à 15 m où l'assemblage du Porte Hélicoptères « le Dixmude » était en cours. Ce porte hélicoptères pourra transporter 17 hélicos et accueillir un hôpital pour la France .

13 h. Déjeuner copieux dans un restaurant face à la mer, « en Pornichet »

Après-midi : Détente avec la visite du Parc

« AU SENTIER DES DAIMS », en petit train, où un guide nous a expliqué en détail la vie de ces animaux qui vont de la biche, qui pèse 25 kg, à l'élan qui peut aller jusqu'à 800 kg.

Après le verre de l'Amitié, retour à Saint-Senoux vers 21 h.

L'Association remercie tous les participants et les invite à notre prochaine sortie en 2011.



**SENIORS**

## Club des Ajoncs d'Or Concours de palets et voyage au Tyrol

Après la trêve d'août les activités du club ont repris le premier septembre avec la journée club et la fête des anniversaires d'août et de septembre.

Le 9 août dernier, à l'initiative de la présidente, un concours de palets a été organisé indépendamment du programme annuel cantonal. Trente deux équipes ont répondu présent à cette invitation, d'où une satisfaction de Mme GERARD Présidente du club, des membres du bureau, et des bénévoles qui avaient œuvré à la préparation de cette journée.

Un voyage au TYROL avait été réservé

en début d'année ; 23 personnes de Saint-Senoux et 25 de Noyal-sur-Vilaine se sont inscrites pour ce voyage ; un autocar les a acheminées jusqu'à l'aéroport de Roissy Charles De Gaulle où tout le groupe a embarqué pour Munich. Tout le monde a apprécié d'arriver le soir même à l'hôtel en Autriche, accueilli chaleureusement avec un verre de schnaps pour chacun.

Les autrichiens qui nous ont accueillis étaient heureux de notre arrivée : on leur amenait un peu de soleil de BRETAGNE, la semaine précédente il avait beaucoup plu et aussi neigeé en altitude. Nous avons pu découvrir des vallées extrêmement vertes, des agriculteurs qui étaient en train de faire leur deuxième fenaison et des champs de maïs superbes.

De nombreuses visites de villes bien fleuries furent organisées. Villes au passé prestigieux dont celle de Mozart, des Asbourg. Les églises et les cathédrales sont d'une



beauté remarquable.

Puis ce fut le retour (un peu moins rapide que l'aller) puisqu'il s'est effectué en autocar qui a pris la direction de Noyal et de St-Senoux.

Le club continue ses activités habituelles, dont la randonnée deux fois par mois, les jeudis.





## Enfance et Jeunesse

Bourg des Comptes St-Senoux



La gestion de la mission « Enfance-Jeunesse » a été confiée à la fédération « Léo Lagrange Ouest ».

Vous pouvez contacter Romain SAINTE-NOY (responsable de la Mission Enfance Jeunesse de Bourg des Comptes / St-Senoux) lors des permanences administratives à l'Accueil de Loisirs le mardi et mercredi de 16h à 18h30 au 2 rue de l'Ecole à Bourg des Comptes : 02-99-57-53-20

Pour l'Espace Jeunes de St-Senoux, contacter Delphine Laffargue, animatrice jeunesse au 06 10 37 47 21 ou au 02 99 57 88 62.

### L'accueil de loisirs en collaboration avec St-Senoux Point sur l'animation d'été L'Accueil de Loisirs

138 familles et 200 enfants ont fréquentés l'Accueil de Loisirs au mois de juillet, dont 43 enfants sont partis en mini-camps à Trémelin (9-12 ans, activités d'Escalad'arbres, Escalade sur falaise, pédalo, tyrolienne, trampo-élastique), à Bédée (6-9 ans, activité Equitation), à St Just (6-9 ans, activité Préhistoire).

Deux veillées suivies d'une nuit sur l'Accueil de Loisirs pour les 3-6 ans et 7-12 ans (respectivement la « Schtroumf party » et la « veillée



Trémelin

cinéma ») ont eu lieu. Ce fut l'occasion de voir différemment l'Accueil de Loisirs : un vrai plaisir pour les enfants.

A l'Accueil de Loisirs, les enfants ont eu la possibilité de s'amuser en abordant les 2 premières semaines le thème « Le p'ti écran » et les 2 dernières celui de « Ça cartoon ».

De nombreuses sorties adaptées aux âges ont permis aux enfants de découvrir leur environnement proche avec une sortie vélo, un jeu de piste à St-Senoux, un rallye-photo, une sortie au parc animalier de la halte au volcan, deux initiations équitation au centre équestre de Bourg des Comptes, des initiations ping-pong au gymnase de la commune (un grand merci aux responsables de l'association du ping-pong). Mais aussi leur environnement plus éloigné avec une sortie à la ferme pédagogique du Tessonnet à Goven, une vi-

site des locaux de TV Rennes, de l'Accrobranche au Parc des Gayeulles, du Canoë kayak à Pont Réan, une visite du Parc ornithologique de Bruz, un inter-centre sur Le Rheu ... et de nombreux animations comme les jeux d'eau, de l'oie, des enquêtes policières ou la venue d'une conteuse professionnelle.

### Animation Jeunesse Cantonale

Les jeunes ont également eu la possibilité de participer à des activités cantonales pendant le mois de juillet subventionnées par la communauté de commune - ACSOR. Un service de car était mis à disposition pour faciliter le déplacement entre les communes du canton et le site de Pont-Réan.

Un grand nombre de jeunes de 12 à 17 ans se sont ainsi retrouvés aux Animations Jeunesse Cantonale. Ils ont pu profiter des nombreuses activités proposées (skibus, plage, bodyboard, piscine, kayak, escal'arbre à Quelneuc, skate park de Nantes, grimp'arbre), des soirées (concert, cabaret...), des séjours-courts (voile et plein air, moto-cross et ULM, parcours aventure, via ferrata et grimp'arbres), des bivouacs, des ateliers livres.

Le tout organisé par et pour les jeunes, dans une atmosphère de détente et de bonne humeur.

Vous avez une semaine pour fêter coiffure en couleur du 16 au 21 novembre 2010 ! A l'approche des fêtes, cette semaine nationale de la coiffure sera donc le bon moment pour oser une coupe dans l'air du temps, un coiffage personnalisé, une couleur lumineuse à l'opposé de vos choix habituels...

Venez découvrir la coloration green de subtil fruit du meilleur de la technologie et de la nature, sans ammoniaque, sans ppd, sans paraben et résorcine...

Demandez conseil à Mireille, bénéficiez de ses services personnalisés, profitez d'une réduction de 25% pour votre première visite au salon ; 20% sur les colorations, mèches permanentes.

Surtout venez découvrir ou redécouvrir le massage du cuir chevelu « SHIROCHAMPI ». Avec ses répercussions immédiates sur le stress, l'insomnie... il réduit les migraines, apporte tout simplement le calme...

Pour les enfants, concours de dessin avec toujours la tombola !!!!! Alors à vos cartons, vos feuilles, crayons et opération grattage.



[www.semainedelacoiffure.com](http://www.semainedelacoiffure.com)



## Action a 20 ans !

L'association intermédiaire du canton de Guichen a célébré samedi 2 octobre dans les Halles de Guichen le 20ème anniversaire de l'association.

Nombreux étaient venus participer à cette manifestation qui s'est déroulé en plusieurs temps.

Tout d'abord a été organisé le jeudi 30 septembre en partenariat avec le cinéma LE BRETAGNE de Guichen la diffusion d'un film « L'apprenti » de Samuel COLLARDEY : cette projection a eu un franc succès puisque la séance était complète !

Puis les festivités du samedi ont débuté par l'accueil de la présidente de l'association, suivi par la diffusion d'un premier film retraçant les



témoignages de salariés et d'utilisateurs ayant fait appel aux services de l'association. Ensuite les invités ont pu écouter les discours des élus tels que M MARSAC député maire de Redon, M LETOURNEL conseiller général du canton et M APPERE président de la communauté de communes de Guichen qui sont revenus sur l'utilité sociale et économique de l'association durant ces 20 années.

Un deuxième reportage a été visionné avant de procéder au lâcher de ballons qui avait une symbolique particulière puisque des curriculum vitae de demandeurs d'emploi ont été suspendus aux ballons. Cette manifestation s'est clôturé par un verre de l'amitié.

Au fil de ses 20 ans, ACTION a su prendre des initiatives et développer son partenariat pour se faire connaître en tant que structure de l'insertion par l'activité économique du canton de Guichen.

Fêter ses 20 ans pour une association comme ACTION, c'est démontrer la pertinence de son existence au sein du territoire et son utilité sociale.

### CONTACT :

**ACTION 02.99.57.30.78 - 6 rue Luc Urbain à Guichen - Ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30**

## Point Information Jeunesse (PIJ)

### Les découvertes culturelles du pij

Au service des jeunes, le Point Information Jeunesse (PIJ) de la Communauté de communes du Canton de Guichen accueille librement le public souhaitant s'informer. L'animateur conseille et oriente les jeunes et les moins jeunes sur toutes les questions importantes à leurs yeux : orientation, métiers, jobs, voyages, aide aux projets et au départ en vacances, montage d'associations, musique, baby-sitting,...



Mais le PIJ c'est bien plus !

Pour accompagner l'expression des jeunes, le PIJ organise des événements, des actions et propose des sorties de « découvertes culturelles ». Venez vous inscrire pour les sorties de décembre 2010, à partir de 15 ans :

- Sortie au festival des Trans Musicales, du 8 au 11 décembre à Rennes
- Sortie au festival national du Cinéma d'Animation, du 14 au 19 décembre à Bruz

Demandez les informations et inscrivez vous dès maintenant auprès de Reunan, animateur du Point Information Jeunesse.

### LE PIJ EST OUVERT :

**mercredi : 9h - 13h et 14h - 18h**

**jeudi : 16h - 18h**

**vendredi : 14h - 19h**

**rue Arsène Thoumelin - GUICHEN**

**ou 02.99.52.08.91 / 06.88.01.15.59**

**pijacsor@gmail.com**

**www.ij-bretagne.com/guichen**

## CRIC

### Rencontres sportives à Skerries en Irlande pour des enfants du canton de Guichen

En juillet 2009 le CRIC a organisé des rencontres sportives entre les enfants du canton et ceux des villes jumelées, 120 enfants ont participé à ces rencontres. En retour, du 20 au 24 juillet 2010, des familles de Skerries en Irlande ont accueilli 26 enfants du canton de 12, 13 et 14 ans (participation financière du CRIC pour le séjour) accompagnés de 3 animateurs sportifs, 2 mamans et 3 personnes du bureau du CRIC. Ce séjour a été l'occasion de pratiquer le hockey, le foot gaelic, le rugby, le cricket, la danse et la musique irlandaises, la voile, le camogie, la coupe du monde de foot et le hurling, mais aussi de découvrir les traditions irlandaises et d'échanger en anglais avec les enfants irlandais. Les enfants sont revenus enchantés de leur séjour (quelques uns prenaient

l'avion pour la 1ère fois et ont eu très peur), mais tous espèrent garder des relations amicales et des échanges avec les petits irlandais.





## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

- **Service Relais assistante maternelle** : permanence au CDAS de Guichen les 1er, 2e, et 3e lundis de 14h à 16h (sur RDV 02 99 52 02 22). Le lundi de 9h à 12h à la Mairie de Guichen.
- **Prestations Administratives** : Le lundi de 9h à 12h à la Mairie de Guichen. Pas de permanence pendant les vacances scolaires

## CICAS-AGRR (retraites complémentaires)

L'accueil se déroulera désormais :

- soit à Rennes - 9, place du colombier, du lundi au vendredi (sans RDV de 9h30 à 12h; sur RDV de 13h30 à 16h30)
- soit à Maure de Bretagne - Mairie le quatrième mardi de chaque mois (sans RDV de 9h30 à 11h45, sur RDV de 14h à 16h) contact 02 99 30 33 44.

## ASSURANCE RETRAITE BRETAGNE (retraite régime général sécurité sociales)

Depuis le 1er juillet 2010, composez le 3960.

### M.S.A.

S'adresser à l'agence de Messac. Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. 02 99 01 83 30

### A.D.M.R.

36 rue de la Gare à Bourg-des-Comptes. Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 - Tél. 02 99 52 19 31

## CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS)

18 rue du Commandant Charcot  
Tél : 02.99.52.02.22

## CONSULTATIONS INFANTILES

1er mercredi de 14h à 17h, 2e jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et 4e mardi de chaque mois de 9h à 12h au CDAS. Le 2ème lundi de 14h à 16h pour initiation au massage bébé

### CLIC

22 Rue du Commandant Charcot (dans les locaux du Service de Soins Infirmiers à Domicile « Autonomie Services ») - Guichen  
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Milène DELAMAIRE, Coordinatrice du CLIC, par téléphone au 02 99 52 01 59 ou par mail : clic.4rivieres@gmail.com

### SERVICE SOCIAL

Assistante sociale : une permanence est assurée en Mairie le 2e mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous à prendre au CDAS  
Tél : 02 99 52 02 22  
Mme Josse, informatrice aux personnes âgées, tous les jeudis de 9h à 12h au CDAS  
Mme GIBOIRE, conseillère en économie sociale et familiale : rencontre sur rendez-vous. Elle aide dans les démarches liées au logement et à la gestion du budget des ménages en difficultés.

### A.C.T.I.O.N.

(travail intermédiaire)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30, 6 rue Luc Urbain. 02.99.57.30.78

### POINT ACCUEIL EMPLOI

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et le jeudi après-midi sur rendez-vous uniquement de 13h30 à 16h30.  
Tél : 02.99.57.00.09

### MISSION LOCALE

Concerne les jeunes de 16 à 25 ans sans qualification, et demandeurs d'emploi  
6, rue Luc Urbain  
Tél : 02 99 57 00 09 ou 02 99 57 05 85

## ASSOCIATION CANTONALE ASSISTANTES MATERNELLES

Le lundi de 9h30 à 11h30, local Halte Garderie les Petits Mousles - Tél : 02.99.52.05.54

### CROIX D'OR

Permanences, rencontres chaque lundi à 20h (Espace Galatée)

### CPAM

- Mercredi de 10h à 12h - Mairie de Guichen
  - Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Mairie de Bain-de-Bretagne
  - Vendredi de 9h à 12h - Mairie de Bruz
  - le jeudi des semaines impaires de 9h à 11h - mairie de Messac
- Pas de permanence pendant les vacances scolaires

### INFO SOCIALE EN LIGNE

Tél : 0810 20 35 35. Ce service délivre une information sociale généraliste et oriente les personnes vers des services spécialisés.

### DÉCHETTERIE

Horaires au 1er décembre 2009 :

#### Hiver : 01/11 au 31/03

Lundi : 14h - 17h - Mercredi 14h - 17h  
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
Samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

#### Été : 01/04 au 31/10

Lundi : 14h - 18h - Mercredi 14h - 18h  
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h  
Samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Se munir d'un justificatif de domicile.

### RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

0 820 200 189\* le numéro utile. Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arrco, Agirc, ou Ircantec, c'est simple. Contactez un conseiller au 0 820 200 189\* du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de Sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Commune de Saint-Senoux - Mise à jour le 28/09/2010

Nom Prénom	Adresse	Téléphone
CORMIER Marie-Laure	Le Feuill	02.99.57.84.41
DAVY Françoise	9 lotissement le domaine du Fruit	02 99 57 89 47
HAYE Jacqueline	Bruzon	02 99 57 80 72
LE BRIQUER Isabelle	La Bauduinais	02 99 52 16 32 06 89 86 37 36
LUETTE Sandrine	Les Haies	02 99 50 27 59
LUSSOT Marie-Renée	3 r. des Bateliers	02 99 57 87 40
MEGELINK Yolande	9 r. des Loges	02.90.09.72.26
PADEZ Josiane	Les Fossés	02.99.57.85.32
PEUCH Fatiha	La Loirie	02.23.50.28.73
PROVOST Edith	La Chopinai	02 99 57 85 51
SANTUS Virginie	9 l'Orée du Bois	02.23.50.28.45 06 17 67 05 87
SIMON Solange	La Chataigneraie	02 99 57 82 29
STEPHANT Valérie	Le Clos de la Grée	02 99 57 86 43
TEIXEIRA Aline	La Bouessière	02 99 57 53 29
THÉZÉ Patricia	Les Fossés	02 99 57 88 15
VIOLEAU Christine	La Bauduinais	02 99 52 12 88

## MISSION ENFANCE JEUNESSE

### ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ans

Bourg-des-Comptes  
2, rue de l'école  
Permanences administratives :  
Mardi et mercredi de 16h à 18h30  
Contact : Romain SAINTENOY  
Tél : 02.99.57.53.20

### ESPACE JEUNES 9 -17 ans

St-Senoux - 22, r. des Bateliers (accolé à la bibliothèque)  
Permanences administratives pour les parents  
Mercredi 13h 14h  
Vendredi 16h 17h30  
Contact : Delphine LAFFARGUE  
Tél : 06.10.37.47.21  
Ou 02.99.57.88.62

Périodes scolaires : Fermeture le samedi qui précède chaque vacances.	9/12 ans	mercredi de 14h à 18h00 vendredi de 17h30 à 19h30 (ouverture occasionnelle jusqu'à 22h pour des soirées à thème)
	11/17 ans	samedi de 14h à 19h
Grandes vacances	Accueil uniquement des 9-12 ans lundi au vendredi: 14h à 18h	
Petites vacances	9/12 ans	lundi au vendredi: 14h à 18h
	11/17 ans	vendredi soir : 18h30 à 22h

# Classes O - - Dimanche 19 juin 2010



Photo : Gilbert LEMOINE